

LA PLUS FORTE- VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104. Rue de Paris

PARIS. 43. Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Roubaix

TOURCOING

Directeur: EUG. GUILLAUME

UN HEROS DE LA GUERRE LE ROMAN D'AVENTURES & DE GLOIRE de M. Camille ALBARET, de St-Amand

M. Camille Albaret, de Saint-Amand, est titulaire des distinctions suivantes: Surpris par l'invasion, bien que réformé, a réussi à s'évader pour se mettre à la disposition de l'autorité militaire... Chargé d'une mission spéciale, particulièrement délicate et périlleuse, a réussi à la remplir complètement grâce



M. Camille ALBARET le héros de Saint-Amand

à son sang-froid et à sa bravoure. Est demeuré pendant trois ans dans une situation difficile à l'intérieur des lignes ennemies.

Mission spéciale: Quels romans d'aventure et de gloire, quelles douleurs et sanglantes épreuves implique souvent ce laconique terme militaire.

« La mission spéciale » dont fut chargée Camille Albaret était de celles que l'on ne confie qu'aux héros, à ceux qui parlent vers le danger ayant fait abstraction de tout, de leur personnalité, de leur famille, de tous les êtres qu'ils pouvaient chérir et de leurs devoirs, mais qui avaient fait le sacrifice de leur vie.

On demandait à ce brave d'aller espionner l'ennemi chez lui. Le 10 janvier 1915, alors que la guerre se déroulait dans toute son horreur, un avion parti de France déposait Camille Albaret dans les lignes allemandes, près de Saint-Amand.

Mission spéciale

M. Camille Albaret est à Gise le 14 juillet 1883. C'est chauffeur d'auto à la maison Jeux et Millonoff et demeurait à Saint-Amand lorsque la guerre éclata. Ayant perdu l'usage d'un œil à la suite d'un accident du travail, il était réformé N° 2. Il resta donc dans ses foyers. L'invasion survint.

D'un caractère flegmeux, poussé par une volonté de fer, animé du désir ardent de se rendre utile, M. Albaret sous la botte allemande commença à servir à ses concitoyens en allant à plusieurs reprises porter des lettres et des colis aux prisonniers de Maubeuge. Les mois passaient, la guerre continuait: en janvier 1915 il fut recruté des

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX VALENT 310.000 FR.

Liste des lauréats

- SUITE - Du 1536e au 1538e prix: Une boîte avion, la boîte 36 francs. 1536e - M. VANACKER Marcel, Pavillons Guesquiers, 66, à HELLEMMES. 1537e - M. BOSSUVE Claude, rue Jules Boucly, à FLEURY-BREUJEUX. 1538e - M. HUBERT Louis, rue Four Bouslet, 54, à MARCQ-EN-BAREUIL. De 1539e au 157e prix: Un litre eau de Cologne, valeur 35 francs. 1539e - Mme TANGHE Alice, rue Nationale, 15, à BONDUES. 1540e - M. VANDENHEDE Eugène, rue Chanzy, 5, à MARQUETTE-LEZ-LILLE. 1541e - M. LE MORVAN Paul, rue du Centre, 122, à RONCHIN. 1542e - M. LARIVIERE Eugène, rue Védinas, à VALENCIENNES. 1543e - M. LEROY Eugène, 25, rue de Thumessat, à LILLE. 1544e - Mme DEVOS Raymond, rue Jacquard 206, à HELLEMMES. 1545e - M. LECLEBOUC Jules, rue du 4-Septembre, à OYEBOING. 1546e - M. HAQUETTES J.-B., rue du Brun-Pain, 126, à TOURCOING. 1547e - Mme VOISIN Solange, place de la République, 20, à HEM. 1548e - Mme DEBLOCH Germaine, rue d'Artois. 1549e - M. WASTYIN Albert, rue de la Latte, 306 à TOURCOING. 1550e - Mme DELAVAL Philomène, 10, rue Henri Ballem, à LOMME. 1551e - M. KIGNAERT Jérôme, rue d'Ypres, 177, à LILLE.

LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE

volontaires pour se rendre en Hollande. Les compagnons qui s'étaient donné à l'avance le défi de traverser la Belgique, parvint à Flessingue et s'empressa d'aller transmettre au consulat les renseignements qu'il a recueillis en pays occupé et qui peuvent intéresser les Alliés.



Mme Palmire DUFRESNES qui sauva la vie à M. Albaret

Il veut faire la guerre mais le conseil de réforme de Brives le renvoie dans ses foyers. Il fait tant et tant qu'il attire sur lui l'attention des officiers du service de renseignements. Il y a de dangereuses missions spéciales à remplir. Avec joie il se fait enrôler.

A trois reprises un avion va aller le descendre dans les lignes ennemies où il devra recueillir tous les renseignements utiles à nos armées. Les deux premières fois, il atterrit près de Bohain. Le travail qu'il accomplit est si satisfaisant que l'on décide de l'employer dans une région qu'il connaît parfaitement. Saint-Amand où il a resté, est-il dit, se trouve encore sa famille.

Sauvé grâce à une vaillante française

Le 10 septembre 1915, vers 6 h. 30 du matin, une cultivatrice de Nivelles, Mme Palmire Dufresnes dont la ferme est située en pleine campagne sur la route de Saint-Amand, voyait avec stupéfaction un avion français qui rasant le sol à une centaine de mètres de sa ferme. Un homme sauta de la carlingue et courut se cacher dans un fossé. De toutes parts les soldats allemands accouraient. On entendit des coups de feu. Soudain, l'homme qui avait ramené à l'abri des talus, apparut devant Mme Dufresnes. Entrez vite. Vous êtes Français? Oui, cachez-vous. L'homme était à peine entre eux que des Allemands frappaient à la porte. Mme Dufresnes saisit une sacochette qu'elle avait cachée à l'intérieur d'un nid de pigeon. N'ayez pas peur, dit la brave femme. Allez vous cacher dans le grenier. Je me charge du reste.

Dix Allemands entraient revolver au poing. Il y a un espion ici? Ou est-il? Mme Dufresnes chercha à les tromper mais déjà les soldats fouillaient la maison. Profitant d'un moment d'inattention des soldards, la fermière saisit la sacochette de pigeons et la donna à sa fille Elise. Vite, sauvez-vous avec ça.

Les Allemands fouillaient le grenier. L'un d'eux perçut déjà de sa lance le tas de foin dans lequel était blotti le Français, lorsque des cris de joie retentirent. Un soldat venait de découvrir un cheval dans l'écurie, un cheval que la fermière cachait depuis le début des hostilités. La perquisition s'arrêta. Les Allemands s'en allèrent, triant triomphalement le cheval. Mme Dufresnes respira. Elle alla chercher l'homme.

Qui êtes vous? Camille Albaret, de Saint-Amand. Je travaille pour la France. Tenez, voici les journaux français d'hier, voici des centaines de lettres de soldats pour les habitants de Saint-Amand.

Un heureux hasard fit que ce jour-là deux Français, le courageux Albaret, l'héroïque Mme Dufresnes, échappèrent à la mort à laquelle les auraient irrémédiablement voués les ennemis s'ils avaient su... Au poteau d'exécution C'est un véritable roman que va vivre désormais Camille Albaret. Une épopée si mouvementée, si tragique qu'elle pourrait paraître invraisemblable, s'il n'y avait pas des témoignages irréfutables, des faits précis pour la confirmer.

Il reste quelques jours caché à Nivelles, le temps d'entrer en relation avec deux bons Français, le commissaire de police Nonon et M. Paul Manche, de Saint-Amand. Fuite en courant mille périls, car les Allemands le recherchent partout, il remplit sa mission. Il va recueillir des renseignements à Valenciennes, à Lille, à Tournai, à Donal. Les uns après les autres les pigeons qu'il a amenés s'envolent, emportant les nouvelles qui valent notre Etat Major. Il est convenu que l'avion au jour dit, à cinq heures et demie du matin, doit venir le reprendre à l'endroit du premier atterrissage. Ce matin-là, il fait un brouillard épais. M. Albaret attend en vain. Six jours de suite il revient, guette, scrute l'horizon. Rien n'apparaît.

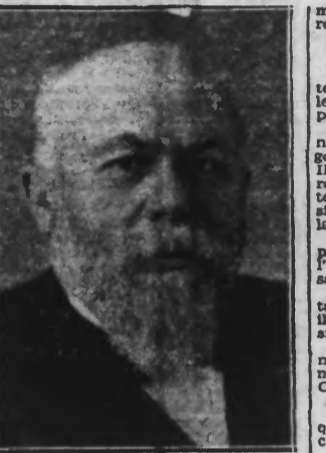
L. BAJEUX

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

LA CHAMBRE A VOTÉ LE PROJET DE DOUZIÈME PROVISOIRE par 524 voix contre 33

Un amendement de M. Louis MARIN tendant à réduire à deux milliards l'émission de Bons du Trésor, et un autre de M. Ch. DELESALLE, député du Pas-de-Calais, visant à la ramener à quatre milliards, et contre lesquels M. Henry CHÉRON avait posé la question de confiance, ont été repoussés le premier par 400 voix contre 190, le second par 349 voix contre 235

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIÈNE) Le douzième provisoire a été voté hier après-midi sans susciter des difficultés excessives au gouvernement. Après l'exposé préliminaire de M. Lamoureux, rapporteur général, et de M. Henry Chéron, ministre des Finances, entendus au cours de la matinée, le débat prit un tour nettement politique dans l'après-midi, lorsque la Chambre passa à la discussion des articles. Les premiers chapitres avaient été adoptés sans grosse contestation, lorsque vint sur le tapis, ou plutôt à la tribune, l'article 12 relatif à l'autorisation d'émission de cinq milliards de bons nouveaux. Sur ce point, une controverse ardente mit aux prises le ministre des Finances de la précédente législature, M. Flaminio, et son successeur actuel, M. Chéron. Le député de l'Yonne déclara avec quelque force qu'à son sens, la politique de facilité dans laquelle la Chambre allait s'engager conduisait tout droit à l'inflation, cependant que M. Chéron, dans une contre-attaque non moins vigoureuse, rétorqua avec indignation les arguments de son interlocuteur en indiquant que sa présence à la tête du ministère des Finances signifiait, au contraire, que la période de facilité allait prendre fin. Il termina en adjurant l'Assemblée de ne pas diminuer, même de « cent sous », la somme demandée, et pour donner plus de poids à sa requête, le ministre des Finances posa la question de confiance. Elle fut votée ainsi que les cinq milliards, par 524 voix contre 33. Les articles suivants du projet furent adoptés sans autre résistance. M. Henry Chéron s'étant rallié aux décisions prises par la commission des Finances. Parmi ces articles, notons que le régime des coupures fut prorogé pour un an et les autorisations d'émission des réseaux ar-



M. Henry CHÉRON qui posa la question de confiance

LA SÉANCE

La Chambre a commencé, hier matin, l'examen du projet de douzième provisoire, sous la présidence de M. Ferdinand Bouissou.

Dès l'ouverture de la séance, M. Lamoureux, rapporteur général du budget, donne connaissance de son rapport. « Le projet, qui comporte 49 articles dit-il, intéresse l'équilibre du budget, puisqu'il reconduit pour un mois le déficit du budget de 1932 et le Trésorerie, puisque l'article 13 autorise le gouvernement à porter de 7 à 12 milliards le plafond des bons du Trésor.

L'exposé de M. Lamoureux

M. Lamoureux divise donc son exposé en deux parties: d'abord celle concernant le douzième, puis celle intéressant la Trésorerie. M. Lamoureux expose le mécanisme du douzième provisoire. Il estime que son déficit sera supérieur aux 650 millions primitivement prévus. Les recettes budgétaires continuant de fléchir et les sources de déficit de s'aggraver, M. Lamoureux demande au gouvernement de faire connaître en janvier les nouvelles conditions du redressement budgétaire.

Il rappelle le rôle de la Trésorerie autorisée à émettre en 1932 7 milliards de bons auxquels virent s'ajouter 2 milliards pour financer la conversion.

« En revenant au ministère des Finances, M. Chéron, déclare que les disponibilités de la Trésorerie étaient de 3 milliards 392 millions. Or, depuis, la Trésorerie dut déjà décaisser 1 milliard 900 millions. M. Lamoureux se demande s'il est légitime que le gouvernement propose d'augmenter de 6 milliards les émissions de bons de Trésor.

« Il sera difficile, déclare-t-il, de résorber un déficit de Trésorerie de 16 milliards en une seule année.

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

mèdes efficaces à la situation budgétaire et à la situation de Trésorerie.

Les critiques de M. Louis Marin

M. Barthe parle pour les viticulteurs; M. Capron, communiste, contre le capitalisme et M. L. MARIN sur les projets financiers en cours. M. Marin regrette qu'on ait fait connaître trop tard à la Chambre le projet gouvernemental et le rapport Lamoureux. Il reproche au projet de douzième Chéron de n'être ni mathématique, ni nudiste (rire). Il proteste contre la suppression de certains crédits de 1933 sans que la Chambre ait été consultée.

M. Marin. — C'est à nous qu'il appartient de réduire les crédits, non à l'administration, surtout ceux intéressant la défense nationale.

M. Chéron souligne qu'après consultation des chefs de services dépendants, il a pu obtenir un milliard de compression.

M. Marin estime que l'on veut assassiner la Caisse d'amortissement, et entre une controverse technique avec M. Germain-Martin sur cette caisse.

M. Chéron intervient: « On n'avait qu'à continuer ma politique. Il serait singulier de me reprocher celle qui fut faite après moi ».

M. Marin réclame des éclaircissements sur les milliards de bons du Trésor prévus pour la conversion.

M. Germain-Martin lui fournit des précisions.

L'accroissement de la dette flottante

M. Marin se demande si on va hauser comme de 1924 à 1926, la dette flottante et ruiner ainsi la monnaie nationale? « Il reste 26 milliards de bons à court terme, déclare l'orateur. La dette flottante ne cesse de croître. Pour commencer l'année nous allons avoir 1 milliard de bons du Trésor. Oh allons nous? Je n'ai jamais été ministre. Il n'y avait qu'à ne pas me renverser ».

M. Germain-Martin lui fournit des précisions.

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

M. Louis MARIN qui combattit le projet

M. Marin. — Ce sont les radicaux et les socialistes qui vous ont renversé. M. Chéron et les mêmes vous assassineront peut-être encore demain.

HORRIBLE CRIME D'UN MAUVAIS MARI A LILLE

Un homme brutal et paresseux a fracassé à coups de hache la tête de sa femme, mère de treize enfants



M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.



EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

M. Faivre, commissaire de police remplaçant M. Poncet, commissaire du quartier, en congé, commença l'enquête.

EN HAUT: à gauche: Arthur CHARLET, le parti meurtrier; à droite: la hache dont il s'est servi. EN BAS: La petite épicerie dans la cuisine de laquelle se déroula le drame.

Un lamentable drame, dont la cause n'a pas encore été précisée, vient à Lille de plonger dans la douleur une famille de onze personnes. Un homme, presque un vieillard, après plus de 30 ans d'existence commune avec son épouse, qui lui donna treize enfants dont neuf sont encore vivants, a tué sa femme, mère de sept autres enfants, avec une hache. L'analyse des faits recueillis auprès des témoins du drame et des personnes de l'entourage du meurtrier ne saurait donner une idée exacte du crime derrière une voile d'imprécision. Voici les faits.

Ce que dit l'assassin

« Nous avons pu voir et interroger Charlet quelques instants après le crime. Affaibli sur un banc dans le commissariat du septième arrondissement, il semble méditer sur le forfait qu'il vient d'accomplir, mais sans excès. D'ailleurs, sa figure sale, sa « trogne », d'alcoolique au nez violacé à l'extrême ne reflète que l'abrutissement. »

L. JACQUES.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



M. LAMOUREUX qui rapporta le projet

M. Lamoureux se demande s'il est légitime que le gouvernement propose d'augmenter de 6 milliards les émissions de bons de Trésor.

Il sera difficile, déclare-t-il, de résorber un déficit de Trésorerie de 16 milliards en une seule année.

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

M. Lamoureux conclut en demandant de donner au gouvernement des moyens immédiats, mais de lui demander ensuite un projet d'ensemble apportant des ré-

M. Chéron. — C'est une affaire de volonté.

LA QUESTION DES DETTES

Les pourparlers de la France avec l'Amérique suspendus jusqu'au 4 mars

Sur des instructions récentes reçues de Paris, M. Claudel, ambassadeur de France à Washington, a eu une entrevue avec M. Stimson, le 11 h. 20, pour clarifier la position française au sujet des dettes. L'ambassadeur aurait fait ressortir que, malgré le désir de la France de rouvrir les négociations sur les dettes, le gouvernement français croit préférable, vu la situation politique actuelle de suspendre les conversations.

Cette démarche est interprétée dans les cercles officiels comme la fin des pourparlers sur les dettes jusqu'à la prise de pouvoir de M. Roosevelt, le 4 mars, et comme la conséquence de la différence d'opinion qui s'est manifestée entre les deux présidents.

LA SINGULIÈRE PROPOSITION D'UN PROFESSEUR AMÉRICAIN pour le paiement des dettes

On mande de New-York que le professeur Phillip Mac Mahon, de la section des Beaux-Arts, de l'Université de New York, a tenu l'été que l'Europe envoyée aux Etats-Unis ses œuvres d'art pour s'acquitter de ses dettes de guerre.

Beaucoup de ces trésors d'art, peintures, sculptures, manuscrits, imprimés et livres rares) ont été riens de conquêtes et de confiscations et rien ne s'oppose à ce que des chefs-d'œuvre ainsi acquis soient consacrés à l'acquisition des dettes légitimes.

Le professeur a prudemment ajouté: « Les gouvernements européens rejettent d'ailleurs unanimement ma proposition, je ne me fais pas d'illusion à cet égard ».

Pour tuer les porcs sans douleur



Il s'agit d'un appareil récemment inventé, dénommé « Le Morphée », qui fonctionne électriquement sous une simple charge de 80 volts. Les deux branches de cet appareil sont placées sur le museau de l'animal, celui-ci s'évanouit instantanément comme frappé d'un lourd sommeil. Il peut être ensuite abattu tranquillement. Les premiers essais du « Morphée », réalisés dans une imposition relative de Saint-André-les-Lille, ont donné à tous points de vue d'appréciables résultats.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

IL PUBLIE: Un roman-cinéma: Le Roi des Falaises. — La vie du cinéma: Que deviennent les toilettes des vedettes américaines? — Récit d'un peu de Jeux d'esprit. — Horoscope des personnes nées en janvier. — Êtes-vous robuste? — Son capitaine Petit Courrier des Lectrices. — Propos à Modèles. — Au fil des jours. — Récréations familiales. — Le baron aux perles. — Historiettes orientales. — Éloquence, etc.

Voilà également ses photos d'actualités sur: Tendres souvenirs de Nouvel An. — Les ours s'amusent. — Un trio original. — Un coup d'œil sur la mode. — Un nouvel appareil portatif de T.S.F. — Pourquoi être monotone dans votre coiffure? — La vie des stars américaines, etc.

JEAN BART, DIEU DES MERS

PAR A. BERNEDÉ — et — LA PITIÉ SUPRÊME PAR G. DE BOISPORET

SON CONCOURS DU GRAND PRIX DU ROMAN-CINÉMA PLUS DE 12.000 FRANCS DE PRIX !!!

SES PETITES ENQUÊTES TRENTÉ PRIX !

Le numéro de 16 pages: 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires